

VŒUX DE CANDIDATURE EN SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

ENSEIGNEMENT OPTIONNEL : CRÉATION ET CULTURE DESIGN (6 HEURES)

Baccalauréat STD2A (Sciences et Technologies du Design et des Arts Appliqués)

RENTÉE SCOLAIRE 2021

NOM et Prénoms de l'élève :

Né(e) le : à

Adresse :

Code postal : Ville :

Responsable légal (Père, Mère, Tuteur, Tutrice, autres à préciser) :

NOM et Prénoms :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone domicile : Portable :

e-mail :

Établissement scolaire fréquenté en 2019-2020 :

Nom et adresse :

Téléphone :

Établissement : public privé sous contrat autre (préciser) :

Classe suivie dans l'année en cours :

Langues vivantes étudiées : - LV1 :

- LV2 :

Classez vos vœux pour les trois établissements parisiens

(MAXIMILIEN-VOX- AUGUSTE RENOIR- BOULLE)

Vœu 1 :

Vœu 2 :

Vœu 3 :

Date et signature du candidat

Date et signature du responsable légal

Attention : Seuls les élèves habitant PARIS peuvent envoyer un dossier de candidature. Ce dossier est à retourner uniquement par mail dans l'établissement correspondant à votre premier vœu avant le **17 MAI 2021**

Pour le lycée Renoir, l'adresse électronique est : admissionrenoir2021@gmail.com

CONDITIONS D'ADMISSION EN SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

ENSEIGNEMENT OPTIONNEL : CRÉATION ET CULTURE DESIGN (6 HEURES)
Baccalauréat STD2A (Sciences et Technologies du Design et des Arts
Appliqués)

RENTREE SCOLAIRE 2021

Ce sont les conditions habituelles d'une admission en classe de seconde générale et technologique.

Les candidats doivent être issus d'une classe de troisième générale et avoir obligatoirement l'avis favorable du conseil de classe pour le passage en seconde générale et technologique.

Seuls les élèves habitant PARIS peuvent déposer un dossier de candidature.

MODALITES D'ADMISSION :

EXAMEN DU DOSSIER PAR L'ÉTABLISSEMENT

L'admissibilité est prononcée à partir de l'examen par une commission du dossier scolaire constitué par les pièces ci-dessous indiquées et envoyé **par voie électronique** à l'établissement du 1^{er} vœu choisi avant le **LUNDI 17 MAI 2021**

Pour le lycée Renoir, l'adresse à utiliser est : admissionrenoir2021@gmail.com

LISTE EXHAUSTIVE DES PIÈCES À JOINDRE AU DOSSIER

- ▶ Le scan du bulletin scolaire du 3^{ème} trimestre de la classe de quatrième (ou de troisième si le candidat est actuellement en seconde).
- ▶ Les scans des bulletins scolaires des deux premiers trimestres de la classe de l'année en cours.
- ▶ Une lettre de motivation.
- ▶ Travaux personnels (maximum 5 pages format A4) **au format PDF.**

REPONSE

Vous recevrez ultérieurement une réponse de l'établissement choisi en 1^{er} VŒU vous indiquant le résultat de cette première phase. En conséquence, il est inutile de solliciter les secrétariats des établissements par téléphone.

REGLES DE SELECTION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

ENSEIGNEMENT OPTIONNEL : CREATION ET CULTURE DESIGN (6HEURES)

RENTREE SCOLAIRE 2021

Sont concernés les trois établissements publics de PARIS

PREAMBULE :

Le premier vœu est très important et constitue le premier critère de sélection ; le dossier unique doit être envoyé obligatoirement à l'établissement correspondant au premier vœu.

1 – Chaque établissement constitue une commission de sélection des dossiers.

2 – La commission de chaque établissement établit avec les dossiers reçus une liste principale et une liste complémentaire correspondant aux dossiers ayant le meilleur profil pour la filière STD2A (sciences et technologies du design et des arts appliqués).

Trois critères seront pris en compte pour la sélection du dossier :

- Motivations pour la filière STD2A.
- Bulletins scolaires.
- Qualité des travaux présentés.

La liste principale est transmise au Rectorat de Paris. L'affectation des élèves est prononcée par Madame la Directrice Académique des Services de l'Éducation Nationale.

3 – En fonction des places susceptibles d'être vacantes à l'issue de l'étude des premiers vœux, les trois établissements constituent une commission commune pour examiner les dossiers non retenus.

4 – Les familles seront contactées avant la date de clôture AFFELNET directement par l'établissement qui aura retenu le dossier de l'élève.

5 – Les notifications des dossiers non-retenus seront envoyées par la commission commune.

POUR INFORMATION :

Capacités d'accueil.

Lycée Maximilien-Vox : 3 classes – 72 élèves

Lycée Auguste Renoir : 2 classes – 60 élèves

École Boulle : 1 classe – 30 élèves